

Litige sur le bornage de terrain

Par FLAUE57, le 09/07/2015 à 19:52

Bonjour tt le monde.

Voila mon soucis: je suis entrain de rénover mon entrée de garage (construction d'un mur entre moi et mon voisin+pavé) .

Lorsque l'entreprise à commencé les travaux pour les fondations nous nous sommes aperçu que mon voisin a empiété sur mon terrain avec son grillage et petite allée en dalle d'environ 40 cm... Ce qui m'oblige a décaler mon mur.

Il conteste le bornage et m'accuse d'avoir déplacer la borne. (j'ai bien la facture de bornage de l'époque et les mesures correspondent bien. L'entrepreneur a re-mesuré au laser et cela correspond bien avec mes mesures et le cadastre)

Que puis je faire pour récupérer mon petit bout sans stopper les travaux? Merci d'avance